

Le 17/03/2009

Le CESP publie son audit sur l'étude EPIQ 2008

L'étude d'audience de la presse quotidienne et de la presse hebdomadaire régionale (EPIQ) est réalisée depuis 2005 par TNS Sofres sous le contrôle d'Audipresse.

Cette étude a pour objectif de mesurer l'audience des quotidiens nationaux, des quotidiens urbains gratuits d'information, du PQR 66 et du total de la Presse Hebdomadaire Régionale au niveau national. Le recueil de l'information est effectué en deux phases : une interview téléphonique suivie d'un questionnaire auto-administré. L'étude s'est déroulée de janvier à décembre 2008 (période du 23 juillet au 24 août exclue) auprès d'un échantillon total de 25 498 individus interrogés dans leur résidence principale.

Le CESP considère qu'il s'agit, dans l'ensemble, d'une étude de qualité. La grande dispersion géographique des interviews est bien adaptée aux objectifs de l'étude. Les interviews sont réalisées le soir et le week-end afin d'atteindre toutes les catégories de population, y-compris les personnes qui rentrent tard à leur domicile. Le taux de réponse est d'un niveau satisfaisant grâce aux efforts entrepris par l'institut pour limiter les refus et les abandons en cours d'interview. Depuis janvier 2008, les individus dont le numéro figure sur liste rouge et ceux qui souscrivent à un abonnement chez un autre opérateur sont mieux représentés dans l'échantillon, grâce à la déclinaison immédiate des numéros de téléphone issus de l'annuaire France Télécom.

Le CESP recommande toutefois d'étudier l'audience de la presse quotidienne et de la PHR en continu sur l'ensemble de l'année.

Le principe d'un recueil dans une même enquête de la lecture de la presse et de la fréquentation des sites de presse sur Internet est intéressant dans une optique transversale. Cependant, le CESP souligne que les nouveaux agrégats cumulent l'audience des quotidiens, de leurs suppléments et de leur site Internet. Cette agrégation de supports de nature différente est une opération dont la légitimité est loin d'être acquise.

Les conclusions détaillées de l'audit sont accessibles, sur demande, aux adhérents du CESP.

Mars 2009

À propos du CESP

Le CESP (Centre d'Étude des Supports de Publicité) est l'organisme interprofessionnel des acteurs de la publicité concernés par l'étude de l'audience des médias : annonceurs, agences médias, agences et médias. Véritable laboratoire d'idées, de méthodologies, d'information et d'échanges, le CESP, au service de ses adhérents et avec leur soutien, assure l'audit et la labellisation des études et des recherches sur les médias, et, en particulier, des études de référence sur l'audience des médias. Le CESP se positionne également en tant qu'organisme de conseil et apporte son expertise sur de nombreux travaux liés aux médias et au développement de nouvelles techniques et outils, en France comme à l'international. Rendez-vous sur www.cesp.org pour toute information complémentaire.

Contact Presse

CESP - Françoise Mbia, Responsable de la Communication

01 42 89 12 26

fmbia@cesp.org